



ATTESTATION DE COMPETENCE relative à l'intervention à proximité des réseaux

ECF CESR FP-1, rue Thierry Sabine-33700 MERIGNAC

BOURDAIS Yannick

N° d'enregistrement en application de l'article R. 6351-6 du code du travail : 72330325633

Préfecture : Aquitaine

Je soussigné, Nicolas THIMOTHEE, GERANT

Atteste que :

M. ☒/Mme. ☐ BOURJAC Thibault

Présenté par : RANDSTAD Billère - 65 Rte de Bayonne - 64140 BILLERE

A l'examen tenu le : 01/07/2022 relatif au domaine de compétences mentionné ci-contre sous le n° de ticket d'examen : oA4845D3D683

a réussi cet examen

Fait à MERIGNAC

Le 18/01/2023

signature

E.C.F.

Institut de formation professionnelle

1 Rue Thierry Sabine - 33 700 MERIGNAC

Tel : 05 57 92 26 26

SARL ECF CESR FP au Capital de 487 744.56 €

SIRET : 398 060 269 00022 - APE : 8559A

Domaine de compétence couvert par l'attestation :

(Cas où l'employeur est un responsable de projet ou son représentant)

☐ Préparation et conduite de projet (Concepteur)

(Cas où l'employeur est un exécutant de travaux)nt)

☐ Encadrement de chantiers de travaux (Encadrant)

☒ Conduite d'engins ou Réalisation de travaux urgents (Opérateur)

Nota : l'attestation comme Concepteur vaut attestation comme Encadrant ou Opérateur, et l'attestation comme Encadrant vaut attestation comme Opérateur. Ne cocher toutefois qu'une seule des 3 cases ci-dessus.

La présente attestation est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de réussite à l'examen mentionnée ci-dessus, ou du 1er janvier 2017 si la date de réussite à l'examen est antérieure au 1er janvier 2017.
Elle permet la délivrance par l'employeur d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR), dont le délai de validité ne peut dépasser celui de la présente attestation.
ECF.FP.A.447 indice 01